

COMMUNE DE LEYSIN

MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



SÉANCE INFORMATION À LA POPULATION

LUNDI 19 DÉCEMBRE 19H00 SALLE DU NORD

- En collaboration avec Romande Energie
- Démarches communales
- Plan Ostral
- Point de situation
- Préoccupations de la population



MUNICIPALITÉ DE LEYSIN

CONTACT
MAISON DE COMMUN
ROUTE DU VILLAGE 3
1854 LEYSIN
024 493 45 40
GREFFE@LEYSIN.CH

LAVER A BASSE TEMPÉRATURE



Privilégier le programme "Eco" du lave-linge et du lave-vaisselle et ne les faire fonctionner que lorsqu'ils sont pleins. En n'utilisant que le programme "Eco", on peut économiser 15% d'électricité, et jusqu'à 50% en choisissant le programme 30°C.



UTILISER LE SÈCHE-LINGE AVEC PARCIMONIE

Le sèche-linge est un très dévoreur d'électricité. Chaque fois que c'est possible, étendre le linge à l'air ou au soleil. Si l'essorage de la machine à laver est puissant, le linge sera moins humide et le séchage sera moins long. Nettoyer régulièrement le filtre du sèche-linge pour faciliter la circulation d'air.

CUISINER ÉCONOME



On économise beaucoup d'énergie en cuisinant avec des casseroles isolées (à double-paroi), en n'oubliant pas le couvercle et en éteignant les plaques et le four avant la fin de cuisson pour profiter de la chaleur résiduelle (sauf pour les cuisinières à induction). Le four utilisé en mode chaleur tournante (20°C de moins que la température usuelle) est aussi une bonne option. Pour chauffer de l'eau, rien n'est plus économique et rapide qu'une bonne bouilloire électrique.



ETEINDRE LA LUMIÈRE

Eteignez systématiquement les lumières dans les pièces inoccupées. Privilégiez les ampoules LED qui consomment peu et durent longtemps (jusqu'à 40'000 heures), de quoi compenser son prix d'achat.

PRENDRE DES DOUCHES



Préférez les douches aux bains. Il est possible d'économiser une grande quantité d'eau chaude en prenant des douches courtes et tièdes. Une eau à 37°C est idéale à la fois pour le corps et pour les économies d'eau. Si vous le pouvez, réglez la température du chauffe-eau entre 50 et 55 °C. C'est assez pour limiter le développement de bactéries et cela limite la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau.



BAISSER LA TEMPÉRATURE AMBIANTE

Veiller à ce que la température ambiante ne dépasse pas 20°C dans les pièces à vivre et 18°C dans les chambres. En réduisant de 1°C la température, vous économisez jusqu'à 10% d'énergie de chauffage. Purgez régulièrement vos radiateurs et veillez à ne pas placer de meubles devant, l'air chaud doit pouvoir circuler librement.

CONSERVER LA CHALEUR À L'INTÉRIEUR



Durant l'hiver, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en position basculante car cela entraîne une grande déperdition de chaleur vers l'extérieur. Ouvrez plutôt les fenêtres trois fois par jour pendant 5 minutes pour une aération économe en énergie. Pensez à fermer les volets ou les stores à la nuit tombée, jusqu'à 60% de déperdition de chaleur se fait par les fenêtres.



BAISSER LA TEMPÉRATURE EN CAS D'ABSENCE

Contrairement aux idées reçues, il faut moins d'énergie pour remonter la température ambiante de 6°C jusqu'à 20°C que pour maintenir continuellement une température de 15°C à 20°C pendant cinq jours d'absence. Dès 5 jours d'absence, on a intérêt à baisser le chauffage

ETEINDRE LES VEILLES



Eteignez vos appareils (ordinateurs, console de jeux, wifi, box TV, machine à café, etc.) plutôt que de les laisser en veille. Un interrupteur ou une multiprise peut vous simplifier la tâche et vous permettre d'économiser l'électricité en un seul clic.



RÉGLER LES THERMOSTATS

La température des réfrigérateurs et congélateurs est souvent trop basse. Réglez le thermostat de votre frigo sur 7°C et celui de votre congélateur sur -18°C. Dégivrez votre congélateur permet aussi d'éviter une surconsommation.

MESURES MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ

- Limitation du chauffage dans les bâtiments communaux.
- Diminution de l'éclairage public et des décorations de Noël.
- Analyse des consommations et optimisation de la Station d'épuration (STEP), des Centres sportifs et du Tobogganing.

PLAN OSTRAL

Approvisionnement économique du pays (AEP)	
	NP 1 – «situation normale» – surveille l'état de l'approvisionnement – prend des mesures aux premiers signes de pénurie
	NP 2 – communique les appels à économiser – surveille les répercussions de la mesure – informe le grand public
	NP 3 – mandate la mise en œuvre des ordonnances sur la gestion de l'électricité
	NP 4 – ordonne le contingentement (base: OGE) – ordonne les délestages (base: OGE) – surveille les répercussions des mesures – informe le grand public

- OSTRAL est une commission de surveillance de l'approvisionnement électrique du pays.
- Actuellement la situation est au niveau de préparation 2.

Plus d'informations

- <https://leysin.ch/penurie>